

ACADEMIE DE POITIERS

**ETABLISSEMENT...COLLEGE
Pierre MENDES FRANCE SOYAUX
0160894k**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2015-2016

Numéro de séance : 6

Date de convocation :12 mai 2016

Présidence de : Anne DAHLAB

Quorum : 11

Nombre des présents : 13

Nombre d'absents excusés :5

	Elèves	BRETHONNET Florian		x		KRZCIUK Salomé			
		TRAMBOUZE Lola		x		SCAMPS Léna			
	Invités								

RUBRIQUE I. PEDAGOGIQUE

1. Question / Point abordé Fournitures scolaires

- 1.1. Enoncé de la question ou du sujet abordé : Approbation de la liste de fournitures scolaires
- 1.2. Présentation / contexte : La question des fournitures a été abordée lors d'un CESC. La liste proposée au vote a été élaborée à partir des instructions du BO d'avril 2016. Le principal adjoint et deux représentantes des parents d'élèves ont travaillé ensuite sur une liste plus affinée, tenant compte des demandes des enseignants. Des demandes divergentes d'enseignants dans certaines disciplines (scs physiques) ne permettent pas d'arrêter un choix. La demande des parents d'élèves porte sur l'allègement du poids des cartables et le coût des fournitures. L'idée d'un achat groupé pour certaines fournitures (papèterie), par l'association des parents d'élèves, est en réflexion. Lecture est faite d'une proposition de courrier à destination des familles pour évaluer le nombre de celles qui seraient intéressées par ce dispositif.
- 1.3. Commentaires / débat : Le premier point débattu est celui des fournitures d'arts plastiques, dont les parents interrogent la nécessité, considérant que leur enfant n'a jamais utilisé ce qui est demandé par l'enseignante et qui est fort onéreux. La principale répond que différentes techniques sont proposées au cours de la scolarité, et invite les parents du CA à venir visiter la salle d'arts plastiques, et d'apprécier la variété des travaux stockés dans la salle annexe, ainsi que la présence réelle des différents matériels à disposition des élèves. Mme Genty et Mme Dalla Valle reviennent sur les propos tenus aux élèves par l'enseignante et jugés discriminants, lorsque ceux -ci n'avaient pas adhéré à la coopérative et qu'ils bénéficiaient des achats collectifs.

Mme Dalla Valle informe que pour bénéficier des achats groupés, s'ils étaient organisés par la FCPE, il faudrait adhérer à l'association des parents d'élèves. Le montant de l'adhésion serait alors à ajouter aux achats (entre 9 et 19 euros selon les situations familiales). La question est posée par Mme Charruault de l'organisation par la coopérative de ces achats groupés, ce qui éviterait ce coût supplémentaire, les parents pouvant être membres du bureau de la coop, ils pourraient gérer cette opération. Les représentants de parents valident cette proposition.

Dans le courrier aux parents : la principale suggère d'insérer une date retour sur le coupon

réponse ; diverses modifications sont apportées pour lever toute ambiguïté. Une réunion de travail aura lieu sous 8 jours avec la principale et deux représentantes de parents pour finaliser le courrier avant envoi aux familles.

Un sondage préalable, par voie numérique est proposé par la principale, il reçoit l'accord des parents d'élèves.

Concernant la calculatrice, qui n'apparaît pas dans la liste, les précisions sont apportées par les deux professeurs de mathématiques présents concernant le matériel autorisé par le ministère pour les examens. Le matériel souhaité est ajouté à la liste. Il pourra faire partie des achats groupés.

Les écouteurs figurant sur la liste, et utilisés par les professeurs de langue, sont retirés de la liste à la demande des parents.

La tenue de sport est insérée dans la liste pour les 5/4/3^e.

Les porte-vues : une précision est apportée sur le nombre de vues. Un accord est trouvé sur le nombre de porte vues et leur taille.

Mme Genty demande pourquoi on ne prendrait pas des cahiers de 48 pages en 3^e, comme en 6^e. La principale répond que l'argument du poids des cartables est moins fort en 3^e, et qu'en outre, les élèves peuvent avoir besoin de recourir à des documents ou cours traités tout au long de l'année. Il faut aussi les préparer au lycée.

La question des cadenas est posée pour savoir s'ils peuvent être insérés dans la liste. La principale répond que les casiers sont attribués pour deux élèves, et qu'il est délicat de faire acheter à chacun un cadenas. Il s'agit d'une organisation entre pairs à la rentrée.

1.4. Résultats du vote (le cas échéant) adopté à l'unanimité

1.5. Numéro d'acte généré (le cas échéant)

RUBRIQUE II VIE FINANCIERE

1. Question / Point abordé : Questionnaire Restauration

1.1. Enoncé de la question ou du sujet abordé : Compte rendu du questionnaire Restauration

1.2. Présentation / contexte : Mme Machepy gestionnaire présente le contexte de l'élaboration de ce questionnaire, adressé par voie dématérialisée aux parents, aux élèves et aux commensaux. Les 3 questionnaires étaient différents, visant des problématiques propres à ces différentes parties prenantes. Les questions portaient essentiellement sur la confiance donnée au service, sur l'accès au self, sur l'accueil par les personnels de restauration, sur la connaissance des menus, sur la qualité des repas servis et les quantités. Elle distribue un document synthétique des résultats chiffrés.

La principale complète en précisant qu'il s'agissait d'une démarche qualité, d'utilisation de l'argent

public, de la satisfaction des usagers. Le repas de midi est pour certains enfants le seul vrai repas de la journée, que beaucoup ne prennent pas de petits déjeuners, que c'est un moment qui se doit d'être convivial et apaisé. La quantité de déchets alimentaires constatés a également pesé dans la réflexion globale.

Le taux de participation s'élève à : 30 % chez les parents ; 90% chez les élèves et 70 % chez les enseignants.

1.3. Commentaires / débat : Il ressort plusieurs points :

- Bruit et bousculades dans l'accès au self
- Accueil mitigé par les personnels
- Demande de mise en ligne des menus sur pronote (les menus sont déjà en ligne sur le site du collège)
- Nombreuses différences entre les menus annoncés et ceux servis
- Qualité des repas jugée bonne à 35% ; répétitive pour beaucoup de parents
- Les quantités sont insuffisantes
- L'environnement général est agréable, mais le temps manque pour déjeuner, et le calme n'est pas toujours respecté

4 aspects semblent devoir évoluer :

- La vie scolaire pour l'accueil et la surveillance
- Les quantités
- La cuisson des aliments
- Le respect des menus tout au long du service et sur la semaine

M. Souffron dit constater qu'il y a souvent du rab, ce qui est contradictoire avec l'idée de quantité insuffisante. Mme Machepy répond que précisément cette pratique du rab ne devrait pas avoir lieu si les quantités commandées et servies étaient conformes à ce qui est préconisé. Il devrait y avoir adéquation.

M. Souffron remarque qu'il y a aussi beaucoup de gaspillage.

Mme Machepy interprète cela comme venant de la cuisson ou du goût.

Les parents confirment que les plats ne sont pas assez relevés (manque de sel, manque d'aromate, de saveur...)

Mme Machepy donne l'exemple de la cuisson des steaks hachés qui doivent être cuits en flux tendus pour garantir la qualité et non en avance, ce qui détériore le produit. Ce que les élèves ont largement retenus dans le sondage.

Mme Dalla Valle revient sur les constats faits par M. Picon, agent comptable, lors du dernier CA, où il remarquait que le coût denrée était faible.

La principale confirme que c'est ce coût denrée faible, ainsi que les nombreuses remontées des familles et des élèves en conseil de classe, qui a incité l'équipe de direction à mettre en place ce sondage. L'établissement n'a pas vocation à thésauriser et la demande a été faite à plusieurs reprises à la chef de cuisine de proposer des produits frais, locaux et variés, Les sommes allouées par le conseil départemental doivent être utilisées au bénéfice de la qualité dans l'assiette.

Mme Garcia élue du CD, confirme qu'aucune demande d'économie n'a été faite aux établissements, et qu'il revient à la chef de cuisine de s'interroger sur ses pratiques, et en premier lieu le paradoxe : quantités insuffisantes servies aux élèves puis rab proposé aux derniers.

La principale propose que cette enquête soit le point de départ d'un travail, dans le cadre du CESC, avec les élèves, les familles, et le personnel de cuisine. Les éléments du sondage seront remontés à la collectivité.

Mme Dalla Valle souhaiterait être présente sur la totalité d'un service pour voir comment cela se déroule. La principale accepte l'idée, en rappelant que les parents d'élèves sont déjà venus déjeuner plusieurs fois avec la direction le midi.

Mme Machepy considère qu'il y a des progrès à réaliser dans la gestion des stocks et des commandes.

M Souffron indique que les restes sont souvent resservis.

La principale explique que c'est précisément le signe d'une mauvaise gestion des commandes qui conduit à des décalages sur plusieurs jours et au déséquilibre des menus.

Mme Garcia rappelle que les agents sont informés qu'il faut être extrêmement prudents avec les restes alimentaires et que toute pratique de congélation de produit frais comme la viande est strictement interdite.

1.4. Résultats du vote (le cas échéant) //

1.5. Numéro d'acte généré (le cas échéant) //

.2 Question / Point abordé/ Voyage en Allemagne

2.1 Enoncé de la question ou du sujet abordé : Voyage en Allemagne juin 2016

2.2 Présentation / contexte : Le mode de transport utilisé pour se rendre en Allemagne en juin 2016 a changé depuis le vote initial en septembre. Le coût par famille est aujourd'hui définitif et à la baisse et nécessite un nouveau vote par le CA.

2.3 Commentaires / débat : Les élèves voyageront en bus et non en train. La subvention OFAJ est également, connue. Le prix par famille était de 270 euros. Il sera en réalité de 176 euros.

2.4 Le nombre de chauffeurs ne figurant pas sur le devis, la gestionnaire le fera confirmer par la compagnie de bus.

L'échéancier doit également être voté : 2 versements en mai (100 euros) et juin (76 euros), la totalité du séjour devant être réglée avant le départ.

Mme Latorse sera régisseur des dépenses sur place.

2.5 Résultats du vote (le cas échéant)

- Participation des familles à 176 euros : adoptée à l'unanimité
- Echancier : adopté à l'unanimité
- Désignation de Mme Latorse comme régisseur : adopté à l'unanimité

Numéro d'acte généré (le cas échéant)

3. Question / Point abordé/ Echange avec l' Allemagne

3.1 Enoncé de la question ou du sujet abordé : Visite des allemands en octobre 2016

3.2 Présentation / contexte : L'échange avec les correspondants commencera en octobre sa 3^e année.

3.3 Commentaires / débat : Les allemands seront accueillis et c'est aux familles françaises de prendre en charge la totalité des dépenses, à charge de réciprocité. Le travail des élèves et des ateliers pendant l'échange portera cette année sur les sciences. Le budget prévoit les activités, le transport jusqu'au bord de mer, un cadeau de bienvenue, les repas des accompagnateurs. L'établissement et la coopérative contribuent aux recettes. Le montant par élève s'élève à 30 euros.

3.4 Résultats du vote (le cas échéant).

- Participation des familles à 30 euros : adoptée à l'unanimité
- Acceptation don de la coopérative : adoptée à l'unanimité
- Désignation de Mme Latorse comme régisseur : adopté à l'unanimité

3.5 Numéro d'acte généré (le cas échéant)

RUBRIQUE III.Questions diverses.....

1. Question / Point abordé : Les travaux

1.1. Enoncé de la question ou du sujet abordé : Les parents demandent quels travaux seront financés par le Conseil départemental suite à sa visite

1.2. Présentation / contexte : La principale explique que la visite de 3 conseillers départementaux et de techniciens avait pour but de prendre connaissance de l'établissement dans son ensemble (problématique RH, immobilier, matériel...)

1.3. Commentaires / débat Concernant les travaux prévus par le CD cette année, il s'agit de la construction d'un atelier de maintenance, actuellement en cours de construction, et qui devrait être livré en juin. Seront également réalisés cette année des travaux de mise en conformité des fluides et la réfection des portails.

Mme Dalla Valle fait remarquer que le goudron devant l'entrée du collège est en mauvais état, et demande s'il revient à la mairie ou au collège de le changer. Mme Garcia dit qu'elle va se renseigner.

1.4. Résultats du vote (le cas échéant)

1.5. Numéro d'acte généré (le cas échéant)

2. Question / Point abordé Les comportements amoureux

2.1 Enoncé de la question ou du sujet abordé : Mme Charruault exprime le fait que des comportements amoureux d'élèves ont été observés et que cela est intolérable.

2.2 Présentation / contexte L'équipe de direction a commencé à passer dans toutes les classes pour rappeler le comportement attendu des élèves, tant dans le travail, le respect des locaux, les tenues vestimentaires que dans les attitudes et les marques d'affection de la part des élèves.

Commentaires / débat : M. Souffron dit qu'il faut agir, mais que c'est le printemps et que ces comportements sont réguliers en cette saison.

Mme Charruault exprime son désaccord. Elle porte la question en CA car elle considère que cette question concerne tout le monde, et salue la démarche de passer dans toutes les classes.

A la demande de Mme Genty de savoir ce que font les élèves, M. Souffron explique que les comportements se relâchent.

Mme Dalla Valle suggère que l'infirmière intervienne également, dans les classes pour aborder ces questions de comportements amoureux.

Mme Garcia suggère que cette question soit abordée en SVT, elle considère aussi que les parents ont un rôle à jouer et rappelle que sans laxisme, il faut savoir relativiser les choses.

La principale confirme que chaque année ce type de comportements se produit et que des

rappels à l'ordre sont faits, conduisant même à des appels téléphoniques à des parents pour apporter une tenue plus adaptée à leur enfant. La question de la décence du comportement se pose à tous dans l'établissement, élèves comme personnels. Le règlement intérieur est très clair et il revient à chaque adulte de la communauté scolaire de le faire respecter. C'est le rôle de tous, à chaque endroit de l'établissement, en chaque lieu aussi. Elle a récemment rencontré des parents à ce sujet. Si cette question doit être débattue pour envisager d'autres actions, ce doit être dans le cadre d'un CESC mais pas d'un CA.

Dans les couloirs on constate des dégradations qui appellent à une vigilance accrue de la vie Scolaire. La parole est donnée à M. Changeur CPE, qui dit ne rien avoir constaté depuis deux semaines. Il affirme circuler régulièrement dans les couloirs. Les dégradations se déroulant entre les cours, davantage que sur la pause méridienne. Il dit avoir posé des punitions et être intervenu systématiquement lorsqu'il constatait des comportements inappropriés. Les problèmes de dégradations sont liés selon lui aux passages d'élèves quand ceux-ci remontent du gymnase.

Pour M. Souffron, ce sont les élèves concernés par les activités animées par le FLEP qui posent problème, parce qu'ils circulent dans les couloirs sur la pause méridienne.

2.3 Résultats du vote (le cas échéant) /

2.4 Numéro d'acte généré (le cas échéant) /

3. Question / Point abordé LES DEROGATIONS

- 1.1. Enoncé de la question ou du sujet abordé : Mme Charrault explique que lors des visites des cm2, plusieurs directeurs d'école ont indiqué avoir enregistré des demandes de dérogation en nombre important. Elle demande si un sondage peut être fait pour évaluer l'impact sur l'ouverture prévue d'une classe de 6e supplémentaire
- 1.2. Présentation / contexte Une classe de 6e supplémentaire est prévue à la rentrée. Les dérogations pourraient l'annuler et ainsi avoir une incidence sur les postes.
- 1.3. Commentaires / débat La principale indique qu'elle n'a aucun élément d'information, que la décision d'accord ou de refus de dérogation revient au DASEN. La commission aura lieu le 9 juin. Si la classe ne devait pas ouvrir, les moyens alloués seraient logiquement retirés pour être affectés là où une classe serait peut-être ouverte. Mais il faut attendre, voir la réalité des faits et se méfier des rumeurs. La réunion du jour au conseil départemental a mis en évidence que sur les 10 ans qui viennent, la zone géographique du collège connaîtra une augmentation des effectifs. Ce que confirme Mme Garcia.

Le contexte de la réforme a pu influencer sur les demandes des parents.

M. Souffron dit vouloir gérer l'anxiété amenée par les enseignants du 1^{er} degré sur des départs d'élèves.

Mme Garcia explique que le CD a engagé une large réflexion sur la carte des collèges en Charente, au regard des évolutions démographiques, avec la volonté de rationaliser les moyens matériels et RH. Elle reprend les propos tenus ce jour lors de la réunion par la présidente

départementale de la FCPE de mettre l'élève comme priorité. Elle souscrit parfaitement à cette vision. Sur Angoulême, la proximité de 6 collèges facilite les transports, en cas de fermeture, la problématique est différente en milieu rural.

1.4. Résultats du vote (le cas échéant) /

1.5. Numéro d'acte généré (le cas échéant) /